



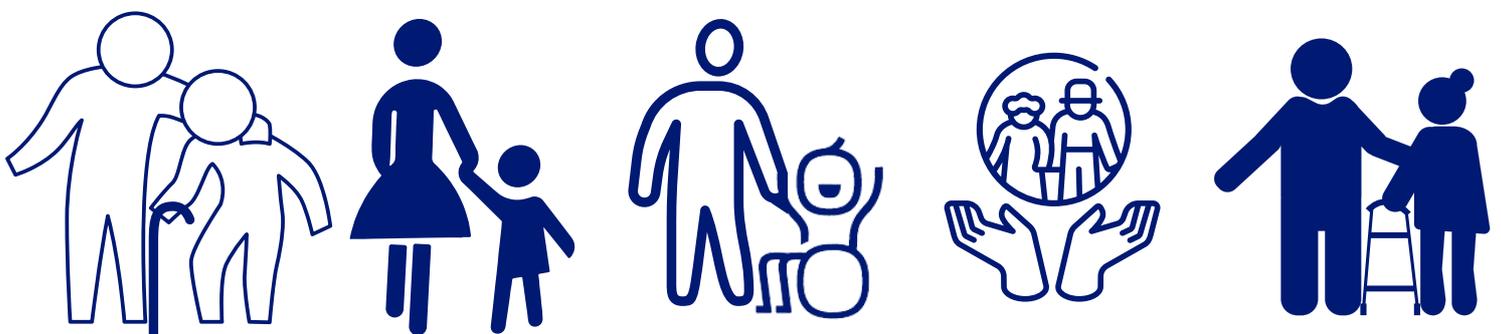
© Jérôme DEYA /
Tous droits réservés

Décembre 2022

ENQUÊTE AUPRÈS DES AIDANTS FAMILIAUX

« L'habitat inclusif est-il une solution adaptée pour votre proche ? »

Résultats d'une enquête réalisée auprès de 220 aidants familiaux.





Préambule

Pour les aidants familiaux, la question du lieu de vie de leur proche peut être source de craintes ou de difficultés. Entre sécurité et liberté, leurs attentes sont multiples. Des solutions alternatives à la vie à domicile et à la vie en établissement existent, comme l'habitat inclusif, mais ne sont pas toujours identifiées localement. Ainsi, en octobre 2021, l'Unaf et APF France handicap ont lancé une courte enquête à destination des aidants familiaux afin de :

- **Identifier les difficultés auxquelles sont confrontés les aidants familiaux dans la recherche d'une solution de logement adapté pour leur proche**
- **Déterminer si l'habitat inclusif peut être, selon eux, une réponse appropriée aux besoins de leur proche**

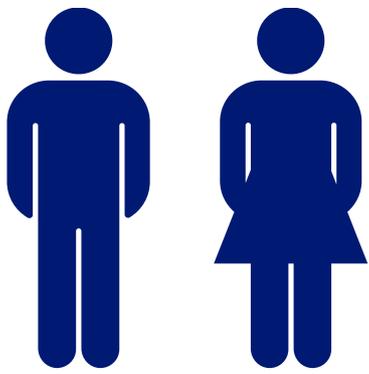
220 aidants ont répondu à l'enquête diffusée en ligne entre le 13 octobre et le 14 novembre 2021.

Les résultats se déclinent en 5 parties :

- 1 Profil des aidants et des personnes accompagnées
- 2 Perception des aidants sur le lieu de vie de leur proche
- 3 Connaissance et besoin d'information des aidants sur l'habitat inclusif
- 4 Perception des aidants sur l'adéquation de l'habitat inclusif avec les besoins et attentes de leur proche
 - Les atouts
 - Les inconvénients
- 5 Les enseignements de l'enquête

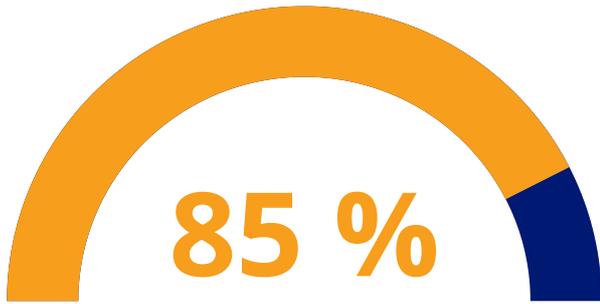
Le questionnaire adressé aux aidants comportait le paragraphe explicatif suivant :

L'habitat inclusif est une **solution de logement** pour les **personnes âgées** et les **personnes handicapées**. Les habitants y vivent dans des espaces privés, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale. Cette forme d'habitat constitue une **alternative à la vie à domicile et à la vie en établissement**.



Profil des aidants et des personnes accompagnées

Les aidants ayant répondu à l'enquête accompagnent principalement :



des aidants accompagnent un proche en situation de handicap



Un parent
27%



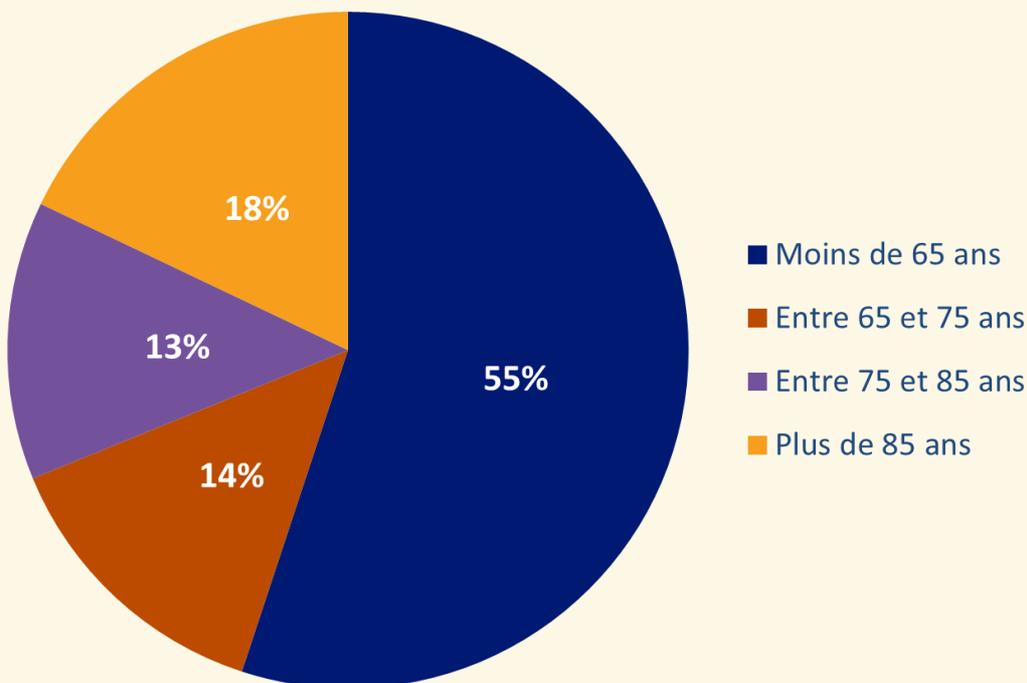
Leur enfant

42%



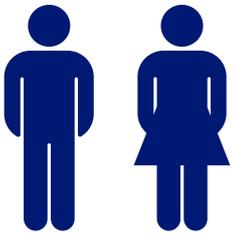
Leur conjoint
18%

Âge des personnes accompagnées



Les aidants déclarent **en majorité (55%) accompagner un proche de moins de 65 ans.**

Ces personnes accompagnées de **moins de 65 ans sont à 95 % des personnes en situation de handicap.**



Profil des aidants et des personnes accompagnées

82%

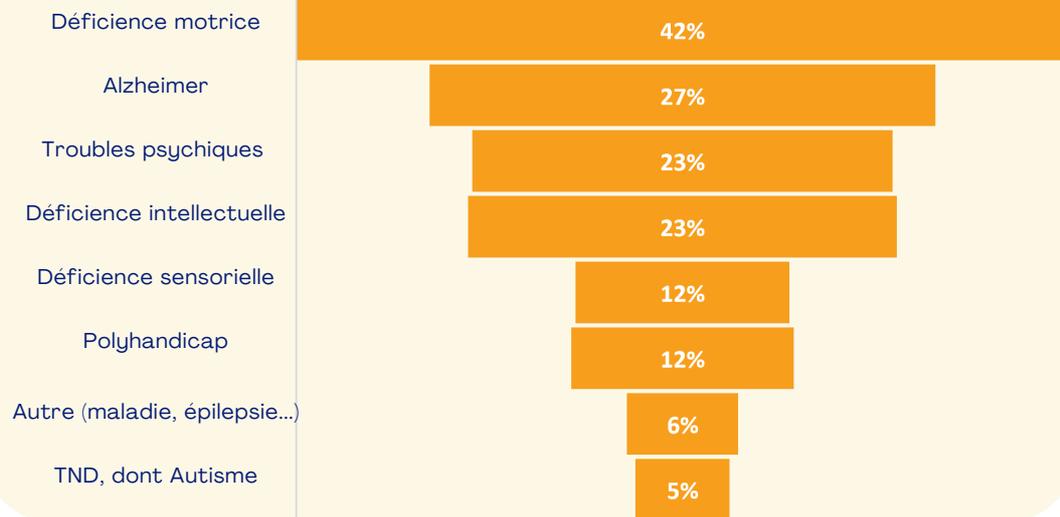
des aidants déclarent accompagner de façon régulière leur proche.

Cette fréquence dans l'aide varie selon la déficience ou la maladie de la personne qu'ils accompagnent.

Presque la totalité, voire la **totalité des aidants de personnes ayant un trouble du neurodéveloppement (TND) ou une maladie d'Alzheimer l'accompagnent de façon régulière.**

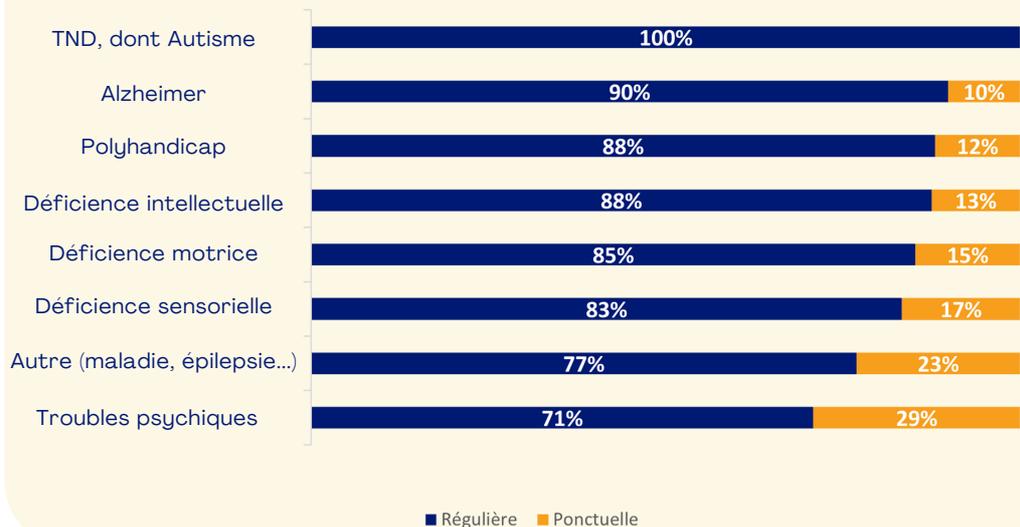
Inversement, environ un quart de ceux qui accompagnent un proche présentant des troubles psychiques l'accompagnent de façon ponctuelle.

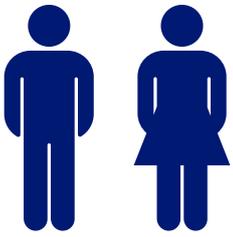
Déficience ou maladie des personnes accompagnées



Les aidants accompagnent principalement **un proche ayant une déficience motrice (42%)** ou une maladie d'Alzheimer (27%). Sachant que les personnes accompagnées peuvent **présenter plusieurs déficiences ou maladies.**

Fréquence de l'aide des personnes accompagnées, en fonction leur déficience ou leur maladie

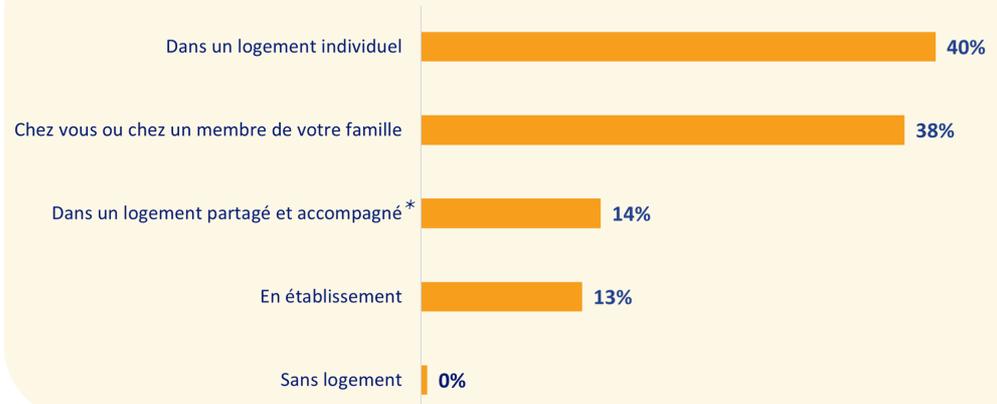




Profil des aidants et des personnes accompagnées

Les aidants déclarent que le proche qu'ils accompagnent réside **principalement seul dans un logement individuel (40%)** ou chez un membre de sa famille (38%).

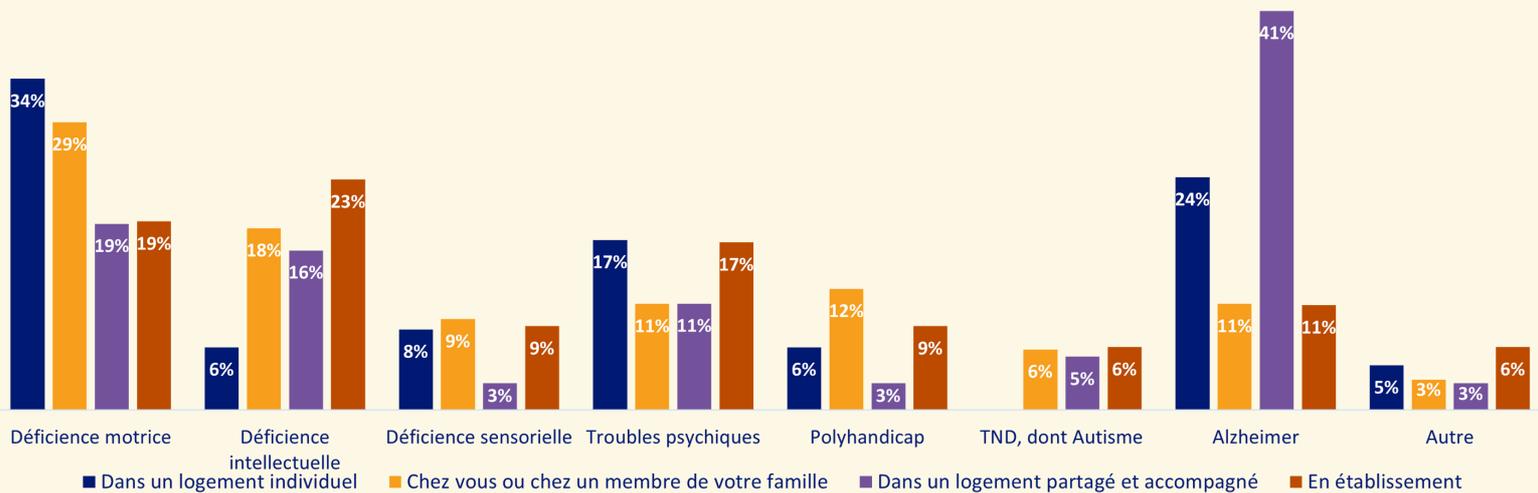
Lieu de vie actuel des personnes accompagnées



* Logement partagé et accompagné : habitat inclusif, pensions de famille, résidence autonomie,...

Quelques aidants (5%, soit 10 personnes) ont indiqué **deux lieux de vie pour leur proche** dont le lieu de vie d'un membre de la famille.

Lieu de vie actuel des personnes accompagnées, en fonction de leur déficience ou leur maladie



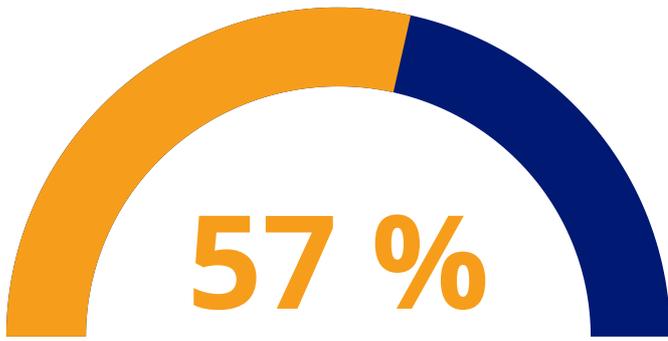
Les personnes ayant une **maladie d'Alzheimer ou apparentée sont les plus nombreuses à vivre dans un logement partagé et accompagné (25%)** tandis que ceux qui y vivent le moins sont les personnes polyhandicapées (4%).

Les personnes avec des **TND vivent très majoritairement chez un membre de leur famille (73%)** tout comme les personnes polyhandicapées (62%) et celles avec une déficience intellectuelle (48%).

Les personnes ayant une **déficience motrice** vivent quant à elles **presque aussi fréquemment chez un membre de leur famille (42%) qu'en logement individuel (41%)**.



Perception des aidants sur le lieu de vie de leur proche



déclarent que leur proche rencontre des difficultés pour bénéficier d'un logement adapté à ses besoins et ses envies.

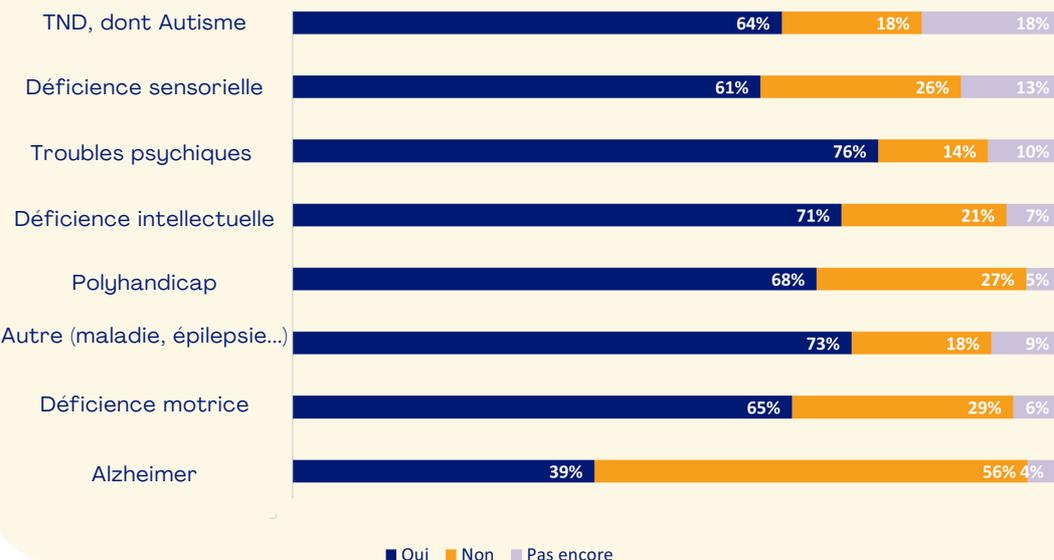


2 difficultés principales

- Trouver un **logement adapté** à la déficience du proche
- Financer un **reste à charge** trop important



Existence de difficultés quant à l'adaptation du logement aux besoins et envies des personnes accompagnées, en fonction de leur déficience ou leur maladie



Selon leurs aidants, les personnes ayant des **troubles psychiques et des déficiences intellectuelles**, sont celles qui rencontrent le plus de difficultés (respectivement 76% et 71%).

Les aidants de personnes ayant la **maladie d'Alzheimer, ou une des maladies apparentées, expriment en majorité (56%) que leur proche ne rencontre pas de difficulté** pour avoir un logement adapté à ses besoins et envies. Cela peut s'expliquer notamment par le fait que nous avons interrogé de nombreux aidants de proches ayant la maladie d'Alzheimer qui vivent déjà **dans un logement partagé et accompagné.**



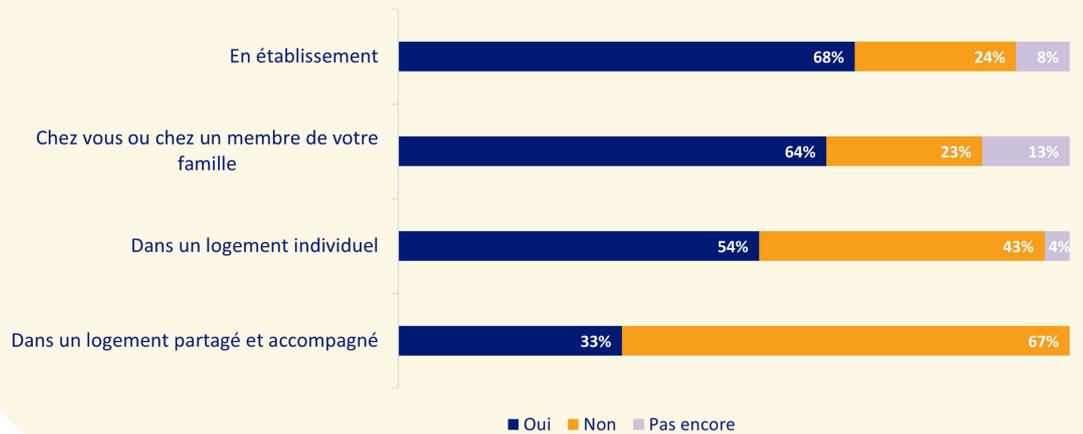
Perception des aidants sur le lieu de vie de leur proche

Les personnes accompagnées qui rencontrent le plus de difficultés pour avoir un logement adapté sont, d'après leurs aidants, celles qui :

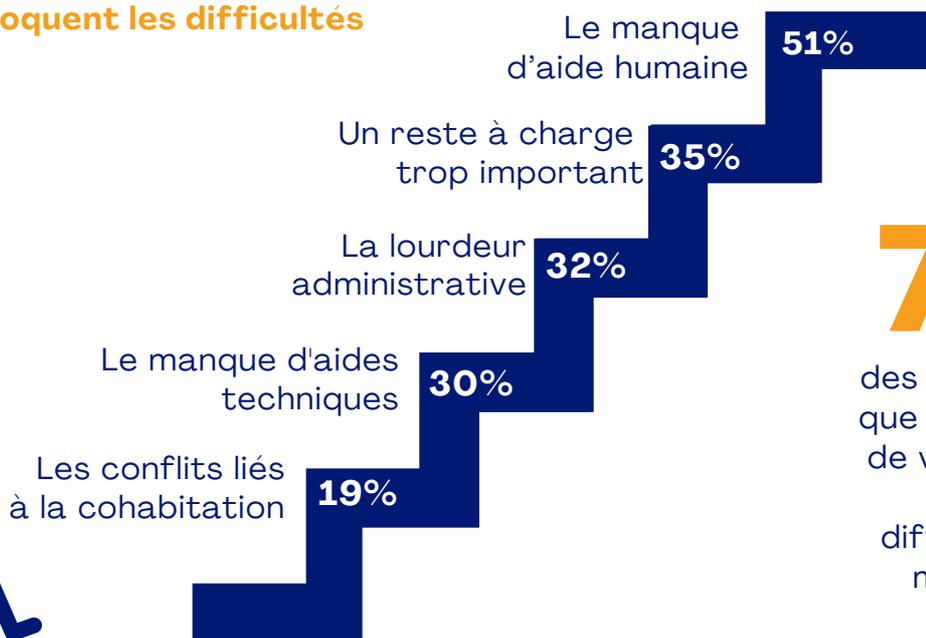
- **résident actuellement en établissement** (68% vs 57% pour l'ensemble des répondants).
- **sont hébergées chez leur proche** (64% vs 57% pour l'ensemble des répondants)

La majorité des répondants indique que leur **proche vivant actuellement dans un logement partagé et accompagné ne rencontre pas de difficultés** quant à l'adaptation de leur logement à leurs besoins et à leurs envies (67% vs 37% pour l'ensemble des répondants).

Existence de difficultés quant à l'adaptation du logement aux besoins et envies des personnes accompagnées, en fonction de leur lieu de vie actuel



Les aidants évoquent les difficultés suivantes :



72%

des aidants déclarent que la question du lieu de vie de leur proche est source de difficulté pour eux-mêmes, en tant qu'aidant.

Les autres difficultés évoquées peuvent être liées à des conflits familiaux (14%), un refus d'aide professionnelle par le proche (13%), ainsi qu'à un épuisement, une fatigue ou à un éloignement géographique (11%).



Connaissance et besoin d'information des aidants sur l'habitat inclusif

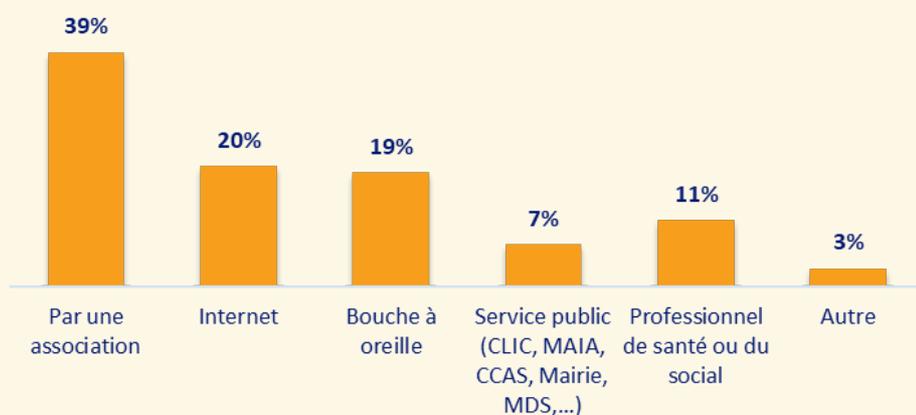
56%

des aidants ayant répondu à l'enquête connaissent les solutions d'habitat inclusif

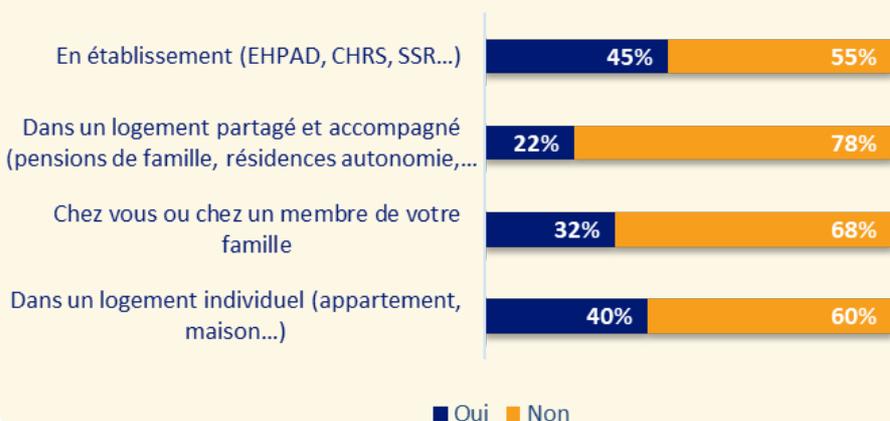
Ils ont eu connaissance de ce dispositif principalement par des **associations** (39%), par **internet** (20%) et par le **“bouche à oreille”** (19%).

Sont également cités comme des sources d'information, les **professionnels de santé ou du social** (11%) et les **services publics** (7%)

Origine de la connaissance de l'habitat inclusif



Sentiment d'être informé, en fonction du lieu de vie actuel des personnes accompagnées



Moins d'un tiers des aidants (31 %) se sent suffisamment informé sur les solutions d'habitats alternatives aux établissements sociaux ou médico-sociaux.

Les aidants ont **davantage le sentiment d'être informés** lorsque leur proche vit **en établissement** ou **dans un logement individuel**.



Connaissance et besoin d'information des aidants sur l'habitat inclusif

Parmi les 121 aidants qui ne se considèrent pas suffisamment informés, ont précisé **leurs besoins en matière d'information et de soutien**.

La question étant ouverte, ces besoins ont été regroupés en plusieurs catégories, sachant que les personnes pouvaient faire part de plusieurs types de besoins.

Besoin des aidants en matière d'information et de soutien



Les aidants ont besoin d'informations pratiques :



- être informés sur les **lieux existants et en projet (32%)**
- être informés sur leur **fonctionnement et les conditions d'accès (22%)**.

Plus globalement, ils ont besoin d'**être soutenus dans la recherche de solutions (22%)** et notamment par les CCAS et les ESSMS qu'ils connaissent.

“ Imaginer et connaître ce mode d'habiter est encore destiné à des publics favorisés. Ce travail doit être réalisé pour l'ensemble des citoyens, afin de semer des graines, et rendre possible ces modes d'habiter alternatifs pour tous. ”



Aidant ponctuel de son grand-père/grand-mère vivant en logement individuel



Perception des aidants sur l'adéquation de l'habitat inclusif avec les besoins et attentes de leur proche

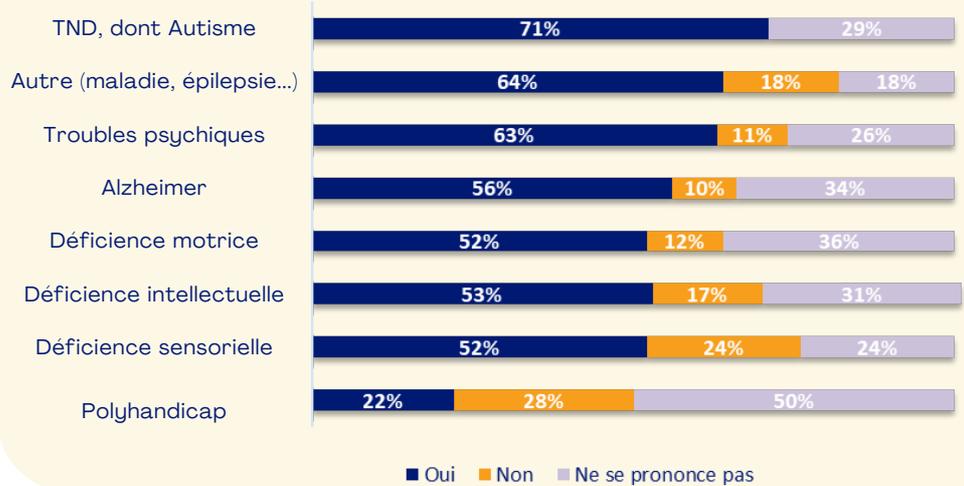
57%

des aidants pensent que les solutions d'habitat inclusif sont ou pourraient être adaptées pour leur proche.

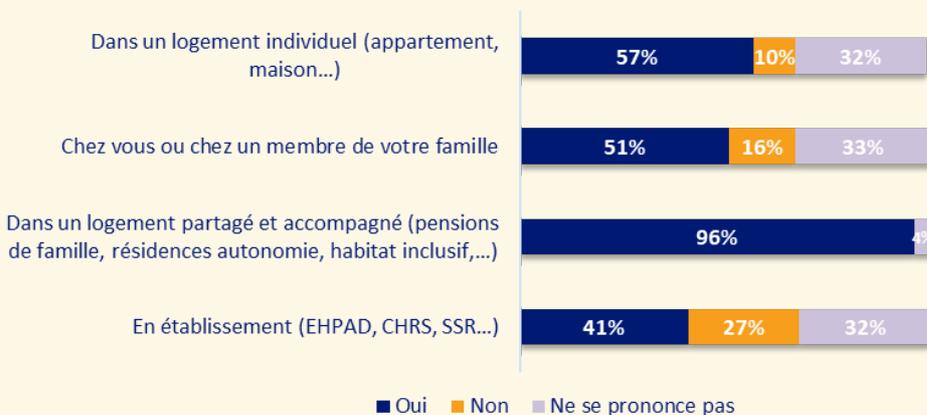
Ils sont néanmoins près de **30% à ne pas se prononcer.**

Ce sentiment concerne principalement les **aidants de personnes avec des TND** et très peu les aidants de personnes polyhandicapées.

Sentiment que ces solutions d'habitat sont, ou pourraient être, adaptées, en fonction de la déficience ou la maladie des personnes accompagnées



Sentiment que ces solutions d'habitat sont, ou pourraient, être adaptées, en fonction du lieu de vie actuel des personnes accompagnées



96% des aidants dont le proche réside déjà dans un logement partagé et accompagné pensent que cette solution est adaptée.

A l'inverse, ils sont moins de la moitié à penser qu'elle est adaptée lorsque leur proche réside en établissement.



Perception des aidants sur l'adéquation de l'habitat inclusif avec les besoins et attentes de leur proche

Parmi les aidants qui pensent que ces solutions pourraient être adaptées à leur proche, 62 ont expliqué pourquoi, leurs raisons pouvant être multiples.

Les aidants évoquent principalement le **maintien du lien social, la présence de professionnels et la sécurité** qu'apporte ce type d'habitat. Les autres raisons évoquées sont la **taille humaine, l'ambiance familiale, l'autonomie et la liberté**.

Raisons pour lesquelles l'habitat inclusif pourrait être une solution adaptée



"Ils ne restent pas seuls. Ainsi, ils peuvent s'entraider. Ils sont libres comme chez eux mais en étant accompagnés"

Aidant régulier d'un parent âgé vivant dans un logement partagé et accompagné



"Cela permet à la personne de garder une vie sociale et un accompagnement tout en ayant un espace privé"

Aidant régulier d'un ami/voisin (troubles psychiques) vivant en logement individuel



"Encadrement permanent et moins d'isolement. Meilleure réponse individualisée pour des pathologies complexes"

Aidant ponctuel de son frère/sœur (déficience motrice et troubles psychiques) vivant en établissement



"Un habitat à taille humaine, familiale. Un lieu de vie adapté aux plus près des besoins de la personne. Un projet de vie personnalisé, une équipe attentive, une continuité de soins et donc de progression. Aide à l'autonomie"

Aidant régulier de son enfant (déficiences intellectuelle, sensorielle et troubles psychiques) vivant chez l'aidant



"Le besoin de garder son chez soi tout en étant accompagné sur place et ne plus se sentir seul et isolé, être en sécurité"

Aidant régulier de son enfant (troubles psychiques) vivant dans un logement individuel



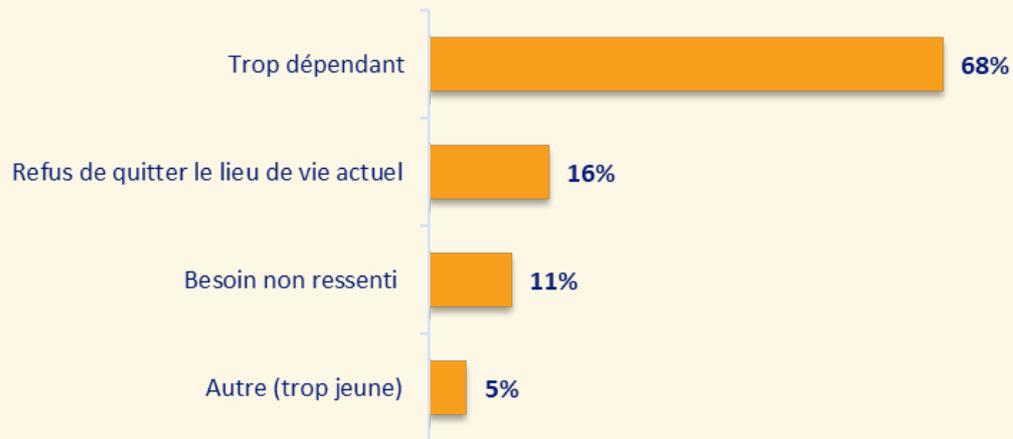


Perception des aidants sur l'adéquation de l'habitat inclusif avec les besoins et attentes de leur proche

Parmi les 22 aidants qui pensent que ces solutions ne seraient pas adaptées à leur proche, 19 ont expliqué pourquoi.

Raisons pour lesquelles l'habitat inclusif ne pourrait pas être une solution adaptée

Il s'agit pour 13 d'entre eux, de **l'absence de sécurité**, liée à la dépendance et/ou du manque d'autonomie de leur proche.



"Mon enfant n'est pas assez autonome"

Aidant régulier de son enfant (déficiences intellectuelle, sensorielle et troubles psychiques) vivant chez l'aidant



"Le côté social est déplaisant nous aimerions pouvoir habiter un logement "normal", sinon c'est la double peine "

Aidant régulier de son conjoint (déficience motrice) vivent ensemble



"Mon père n'a pas besoin d'habitat inclusif car aujourd'hui la vie en couple et le réseau est assez fort. De plus le logement actuel convient. À terme, un monte escalier sera nécessaire."

Aidant ponctuel de son père/mère (déficiences intellectuelle et sensorielle.) vivant en logement individuel

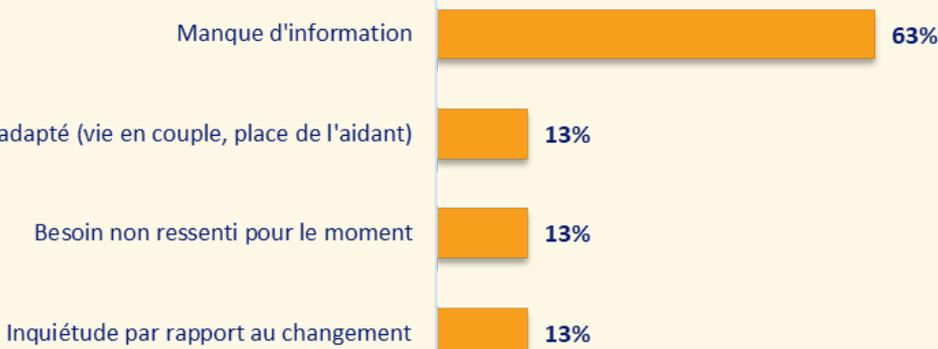




Perception des aidants sur l'adéquation de l'habitat inclusif avec les besoins et attentes de leur proche

Parmi les 49 aidants qui ne se sont pas prononcés, seuls 13 aidants ont expliqué pourquoi. Leurs raisons pouvant être multiples.

Raisons pour lesquelles l'aidant ne se prononce pas



Pour la majorité d'entre eux, c'est parce qu'ils **manquent d'informations sur ce type d'habitat**, que ce soit sur leur fonctionnement ou sur l'encadrement proposé.

"Je n'arrive pas à intégrer la réalité de l'encadrement et la disponibilité humaine de ce type d'hébergement."

Aidant ponctuel de son beau-frère (troubles psychiques) vivant dans un logement partagé



"Nous sommes un couple marié depuis 40 ans, il faudrait que nous puissions y vivre ensemble."



Aidant régulier de son conjoint (troubles psychiques) vivant dans un logement individuel

"Immédiatement la question n'est pas urgente, mais à terme le problème peut se poser."

Aidant régulier de son conjoint (déficience motrice) vivant en logement individuel



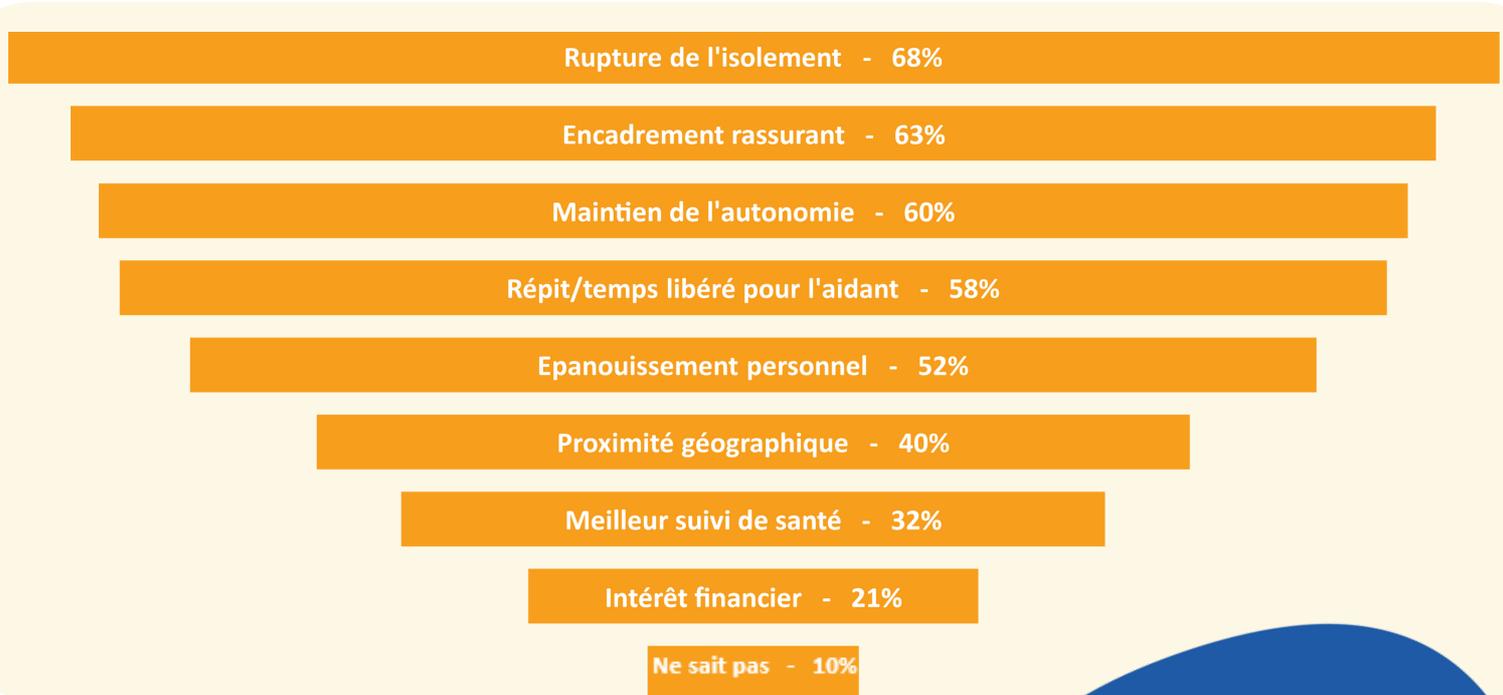
"Parents très attachés à leur maison et difficultés pour mon père de changer d'endroit, ça le perturbe."

Aidante régulière de son père (maladie d'Alzheimer) vivant avec son épouse en logement individuel





Les atouts de l'habitat inclusif selon les aidants



68%

pensent que l'habitat inclusif permettrait à leur proche de sortir de l'isolement

notamment par des liens "d'entraide" avec les autres habitants et des interactions avec l'environnement de proximité.

Selon le type de déficiences ou de maladies des personnes accompagnées, **les atouts cités en priorité varient.**

Les aidants de **personnes polyhandicapées** et, dans une moindre mesure ceux de personnes avec **une déficience motrice, voient moins d'atouts à l'habitat inclusif** que les aidants de personnes avec une **déficience sensorielle, un trouble du neurodéveloppement ou la maladie d'Alzheimer.**

Les aidants de proches atteints d'un **TND** ont majoritairement cité **l'épanouissement personnel (64%)**.

Ceux de proches ayant des **déficiences sensorielles, des troubles psychiques ou la maladie d'Alzheimer** ont majoritairement cité **la rupture de l'isolement (64%, 60% et 58%)**

Les aidants familiaux décrivent l'habitat inclusif comme « **sécurisé** », « **chaleureux** », « **stimulant** », « **ouvert à la famille** ».

"Respect de l'autodétermination de la personne, de ses goûts, de ses préférences en termes d'activité, de sa liberté".

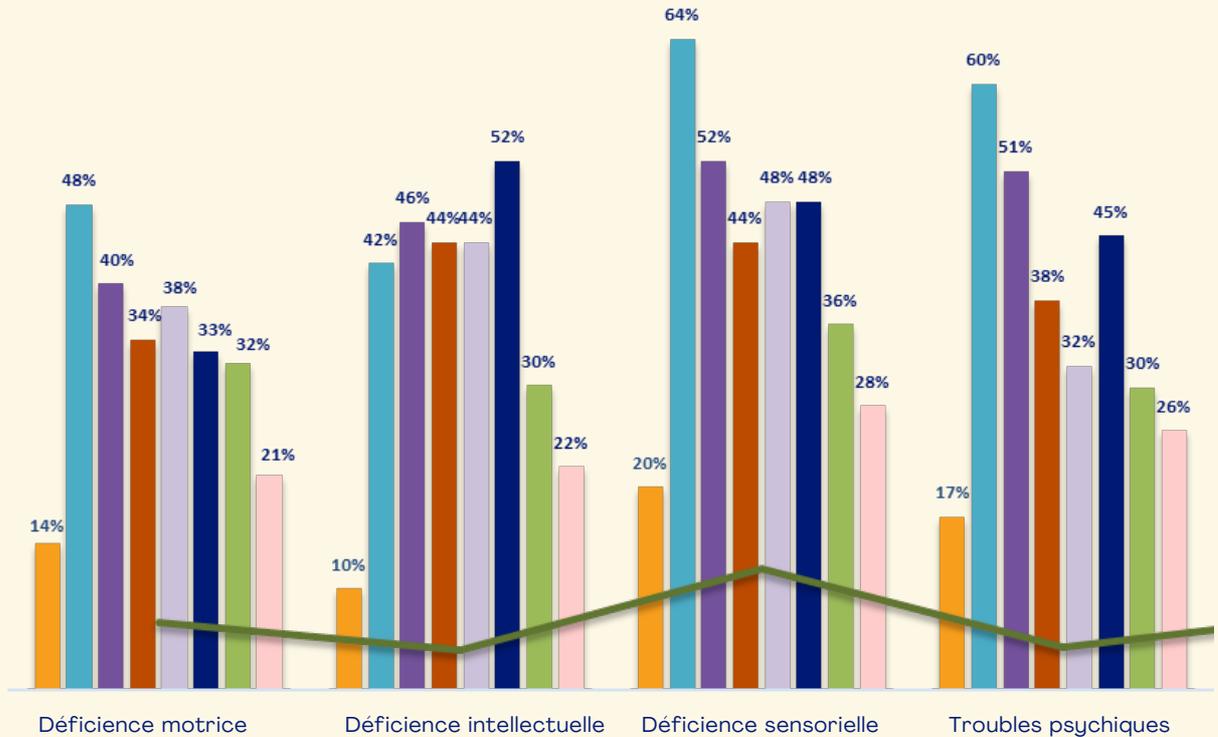


Aidant régulier de son fils (déficience intellectuelle et TND) vivant chez l'aidant

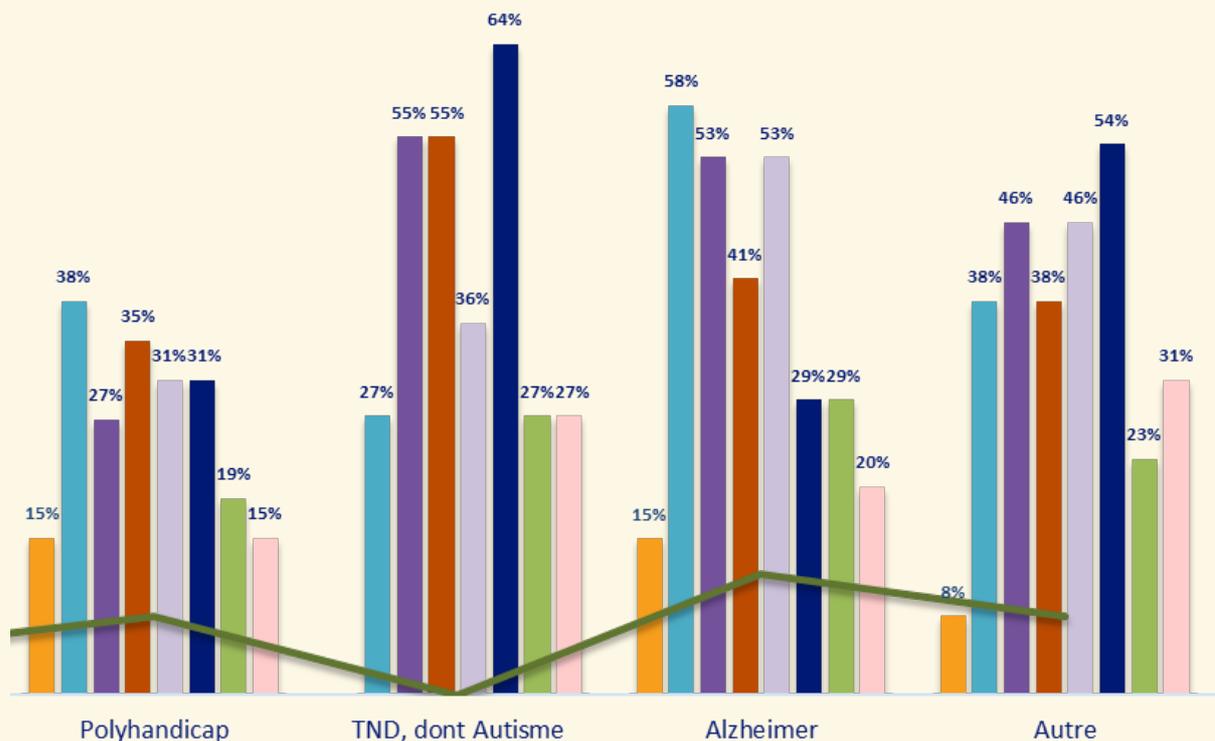


Les atouts de l'habitat inclusif selon les aidants

Les atouts de l'habitat inclusif, en fonction de la déficience ou la maladie des personnes accompagnées



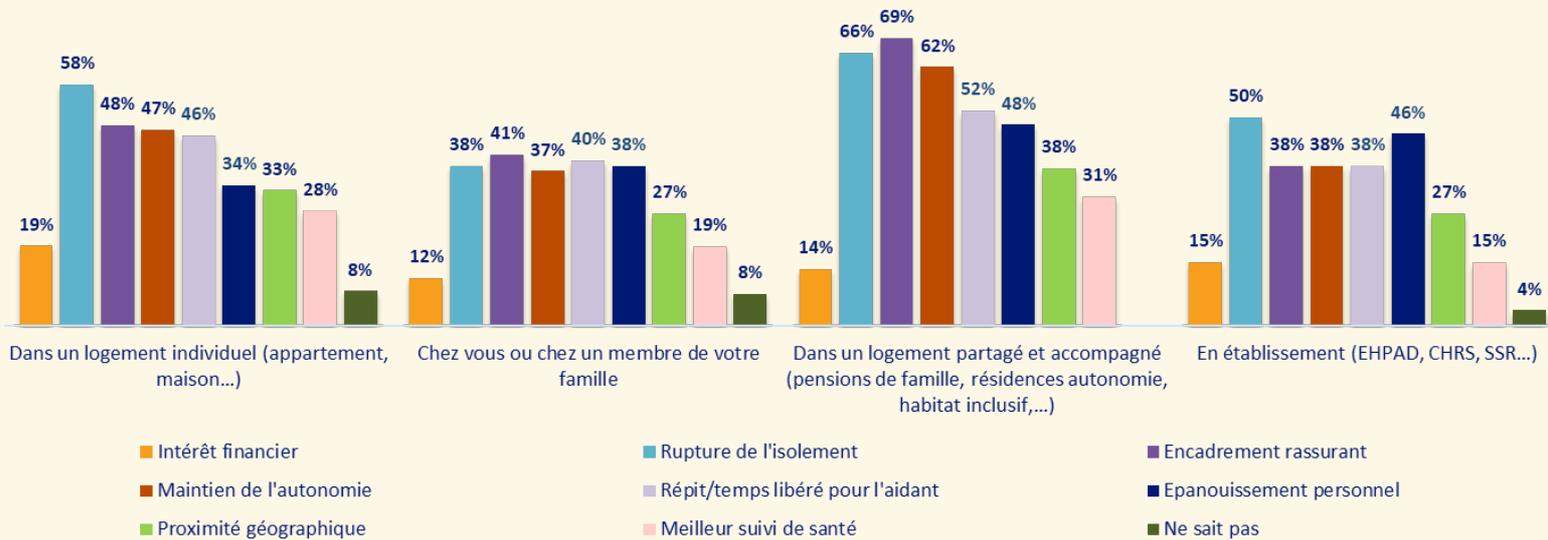
- Intérêt financier
- Rupture de l'isolement
- Encadrement rassurant
- Maintien de l'autonomie
- Répit/temps libéré pour l'aidant
- Epanouissement personnel
- Proximité géographique
- Meilleur suivi de santé
- Ne sait pas





Les atouts de l'habitat inclusif selon les aidants

Les atouts de l'habitat inclusif, en fonction du lieu de vie actuel des personnes accompagnées



Les aidants de proches qui habitent déjà en habitat partagé et accompagné sont plus nombreux à identifier des atouts à ce type d'habitat.

"Ma mère est dans un habitat inclusif, et je me dis chaque jour que je n'aurais pas pu trouver de meilleure solution. La mettre dans un EHPAD aurait été un crève-cœur, une source de culpabilité et de préoccupation quotidienne car représentant une solution inadaptée à sa situation. L'habitat inclusif fait aussi du bien aux aidants. C'est un projet vivant, collectif et personnalisé."



Aidant régulier de sa mère (maladie d'Alzheimer) vivant dans un logement partagé et accompagné

69%
d'entre eux citent un encadrement rassurant

66%
la rupture de l'isolement

62%
le maintien de l'autonomie

Les aidants voient moins d'atouts à l'habitat inclusif lorsque leur proche **logé chez eux ou chez un autre membre de la famille**.

Les aidants de proches qui habitent dans un **logement individuel ou en établissement** citent en premier lieu **la rupture de l'isolement** comme atout de l'habitat inclusif.



Les inconvénients de l'habitat inclusif selon les aidants



37% - Coût financier

Cet inconvénient se pose davantage pour les personnes qui ont besoin d'un temps de présence très important, voire en continu.

“Vu le degré d'autisme de notre fils, nous souhaitons lui faire un logement inclusif. Le problème d'un tel projet est qu'il faut un budget de base important et du personnel H24 à vie.”

Aidant régulier de son fils (TND dont autisme) vivant chez l'aidant



31% - Difficulté pour l'aidant de trouver sa place

**“Perte de contrôle des aidants familiaux”
“Remplacement par des tiers institutionnels”**

Aidant régulier de son enfant (polyhandicap) vivant chez l'aidant



24% - Manque d'intimité



22% - Éloignement géographique

Les habitats accompagnés et partagés ne sont pas systématiquement localisés près du domicile des proches, ou dans le lieu initialement souhaité par les personnes. Cela s'explique, en partie, par le **manque d'initiatives dans certains territoires**.

“Il devrait en exister beaucoup plus”

Aidant régulier de son enfant (déficience intellectuelle) vivant dans un logement partagé, accompagné.



D'autres inconvénients ont été exprimés sur **la prise en charge de l'évolution de la perte d'autonomie des habitants** :

- Selon les aidants, l'habitat inclusif n'est pas un lieu adapté pour accompagner les personnes “jusqu'à la fin de [leur] vie” et “ne peut pas être un lieu médicalisé”.
- Certains déplorent des roulements importants des intervenants à domicile.

“Entre vacances scolaires, arrêts maladies, congés et jours fériés, il est quasi impossible d'avoir un accompagnement fiable et permanent assuré par des professionnels”

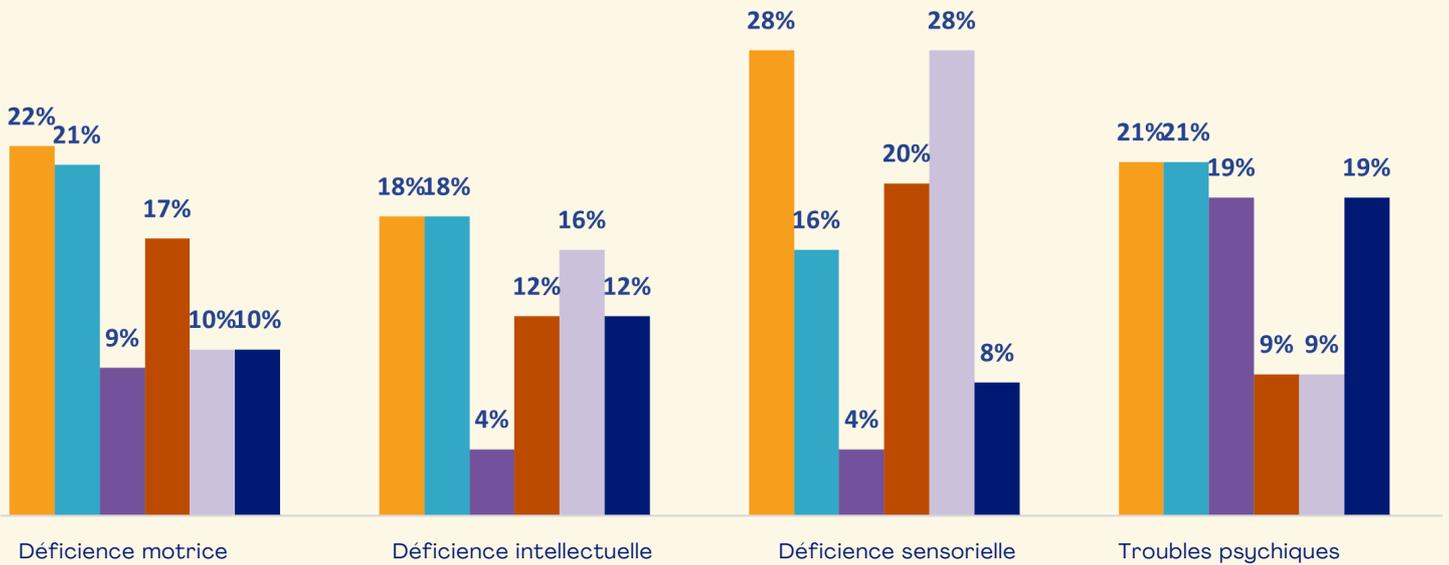
Aidant régulier de sa mère (déficience motrice et intellectuelle) vivant en logement partagé, accompagné



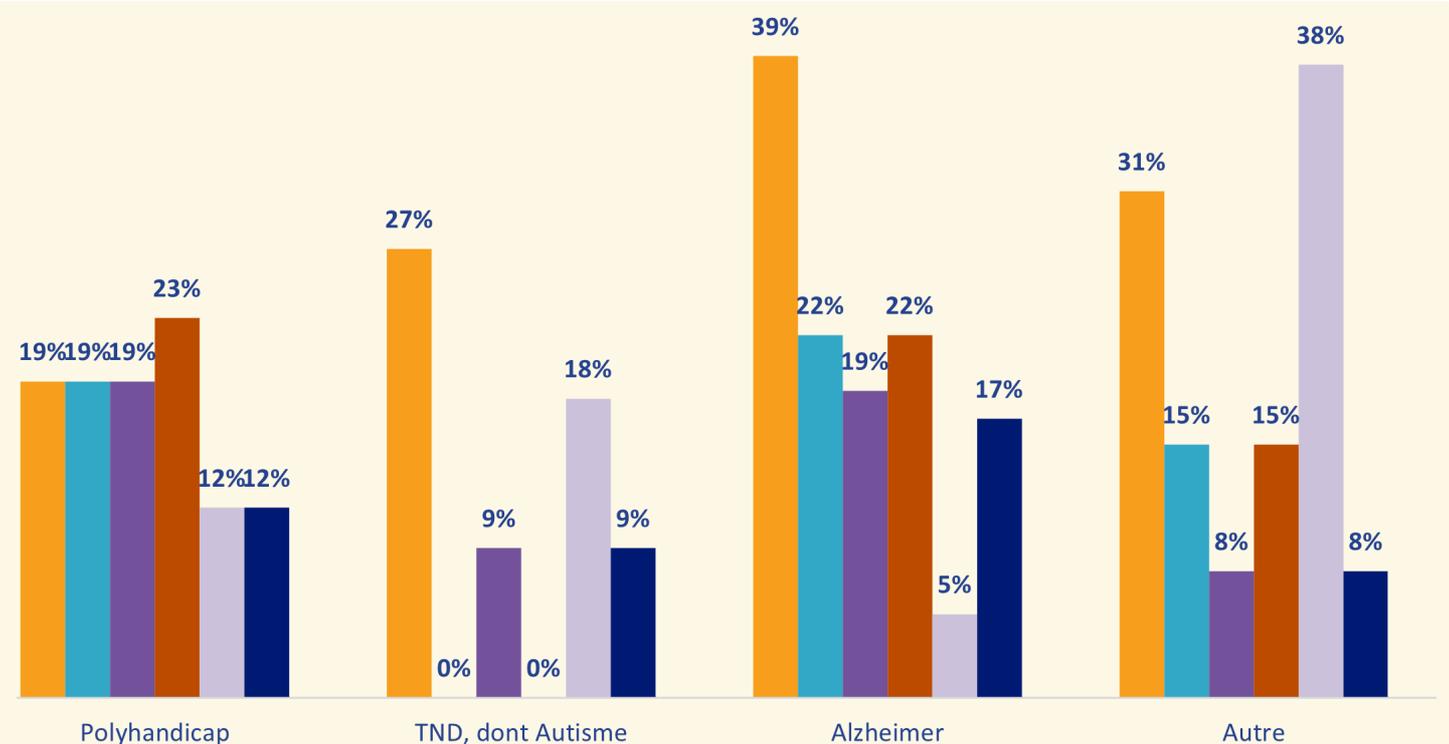


Les inconvénients de l'habitat inclusif selon les aidants

Les inconvénients de l'habitat inclusif, en fonction de la déficience ou la maladie des personnes accompagnées



■ Coût financier ■ Difficultés pour l'aidant à trouver sa place ■ Eloignement géographique ■ Manque d'intimité ■ Autre ■ Ne sait pas



Le **coût financier** est un inconvénient qui est cité par au moins 18% des répondants, quelque soit le type de déficience ou de maladie de la personne aidée. Il apparaît comme **largement majoritaire pour les aidants de personnes atteintes d'Alzheimer, de déficiences sensorielles ou de trouble du neurodéveloppement.**



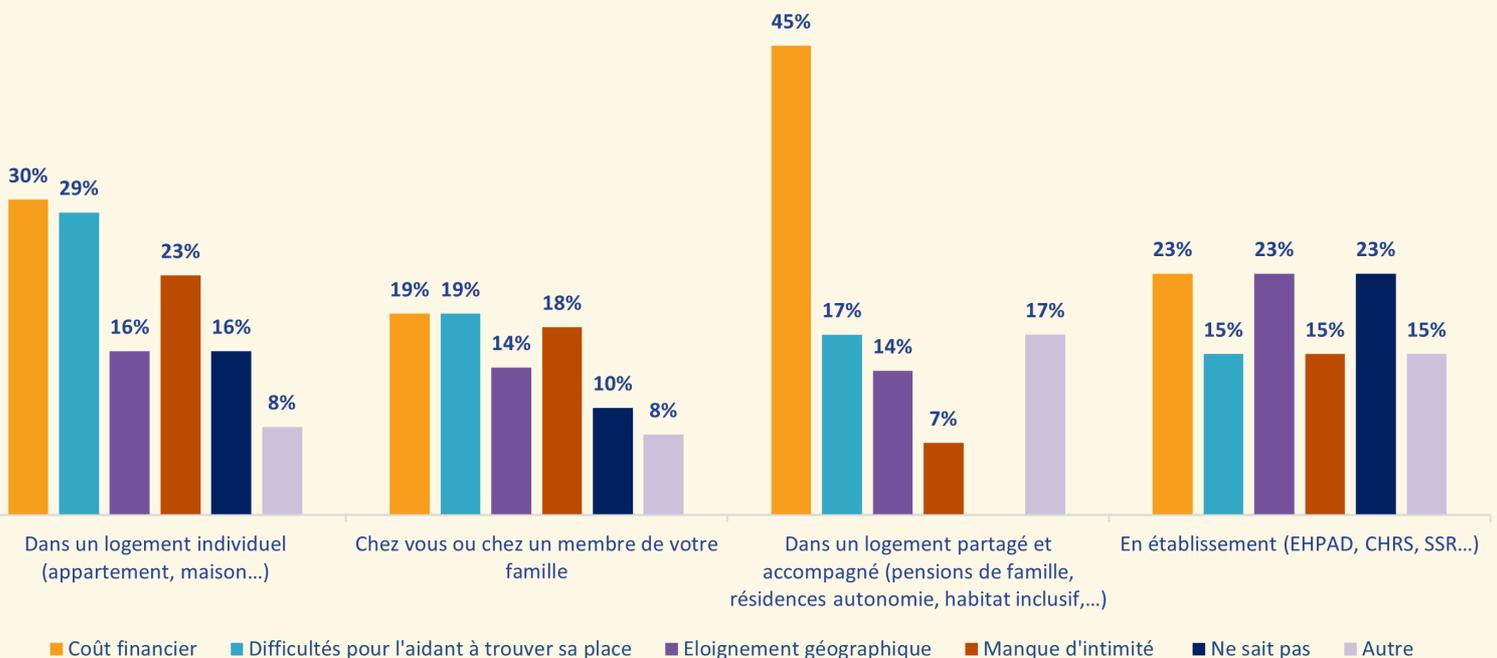
Les inconvénients de l'habitat inclusif selon les aidants

45 % des aidants accompagnant un proche qui habite en habitat inclusif désignent le coût financier comme principal inconvénient.



Cela s'explique entre autres par les **difficultés d'accès à une PCH ou APA** adaptée aux besoins de leurs proches.

Les inconvénients de l'habitat inclusif, en fonction du lieu de vie actuel des personnes accompagnées



On observe une différence de perception des inconvénients de l'habitat inclusif entre les aidants de proches y habitant déjà et les autres.

La difficulté pour l'aidant à trouver sa place est **peu ressentie par les aidants de proches qui logent déjà en habitat inclusif (17%) ou dans un établissement collectif (15%)**.

Le manque d'intimité des locataires est rapporté seulement par 7% d'entre eux.

L'éloignement géographique est quant à lui cité par 17% d'entre eux.



ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE

- Chiffres clés
- Préconisations pour les porteurs de projets
- Préconisations pour les pouvoirs publics





Chiffres clés

57 % des aidants indiquent **rencontrer des difficultés pour trouver un logement adapté** aux besoins de leurs proches - manque d'aide humaine, reste à charge trop important...

69 % des aidants **ne se sentent pas suffisamment informés** sur les solutions d'habitat, alternatives aux établissements médico-sociaux.

Ils souhaiteraient :

- connaître les solutions qui existent ou sont en projet
- connaître les conditions d'accès à l'habitat inclusif
- avoir du soutien dans la recherche de solutions

57 % des aidants pensent que **l'habitat inclusif pourrait être adapté** pour leur proche. Quand ce n'est pas le cas, ils l'expliquent par la grande dépendance et/ou l'absence d'autonomie de leur proche.



Les **inconvenients** de l'habitat inclusif, identifiés par les aidants :

- **37 %** : coût financier important
- **31 %** : difficulté de l'aidant à trouver sa place
- **24 %** : manque d'intimité
- **22 %** : éloignement géographique



Les **avantages** de l'habitat inclusif, identifiés par les aidants :

- **68 %** : rupture de l'isolement
- **63 %** : encadrement rassurant
- **60 %** : maintien de l'autonomie



Aidant régulier de son père/mère (maladie d'Alzheimer) vivant en appartement partagé, accompagné

“Je pense que c'est une excellente solution, porteuse de dignité et de bien-être pour les personnes âgées et leur famille. C'est une solution "légère", qui me semble globalement économique pour la société, mais cela suppose de concevoir le montage financier dans l'intérêt des habitants, en revoyant aussi le système des allocations publiques. Dans tous les cas, c'est le comportement des intervenants et la considération accordée aux personnes en perte d'autonomie, qui vont rendre cette prise en charge humaine et bénéfique, en habitat inclusif comme en EHPAD.”



Préconisations pour les porteurs de projet

Ces résultats permettent de formuler les **propositions** suivantes à destination des porteurs de projet d'habitat inclusif :



Faciliter l'accès à l'information sur l'habitat inclusif pour les aidants et les personnes accompagnées

- Promouvoir davantage l'habitat inclusif auprès des **acteurs locaux** qui agissent pour les personnes en perte d'autonomie et/ou pour leurs aidants
- Diversifier les canaux de communication pour informer les **personnes accompagnées et leur proche** sur les logements existants ou en projet

Exemples de mise en œuvre :

- Présenter les projets d'habitat inclusif auprès des potentiels partenaires qui pourraient orienter des personnes intéressées par ce type d'habitat ;
- Communiquer sur les réseaux sociaux et mettre à jour son site internet ;
- Créer et diffuser des supports de communication divers (flyer, vidéo,...) auprès des acteurs locaux (CCAS, professionnels de santé, associations familiales, associations du champ du handicap et de la perte d'autonomie, services de soutien aux aidants, ...) et des potentiels futurs habitants et leurs aidants ;
- Organiser et/ou participer à des événements au niveau local pour promouvoir l'habitat inclusif et mettre en avant ses projets (ex : événements lors de la journée nationale des aidants, semaine bleue, etc.) ;
- Proposer à des acteurs locaux des visites dans les logements existants, en accord avec les habitants et le respect de leur intimité.



Favoriser l'intégration des aidants dans la conception et la mise en œuvre des projets d'habitat inclusif

- Créer ou renforcer les **liens avec les associations et services en contact avec les aidants**
- Encourager les professionnels de l'habitat inclusif à mieux prendre en compte la **place des aidants** dans les projets

Exemples de mise en œuvre :

- Sensibiliser et former l'ensemble des professionnels de l'habitat inclusif sur les valeurs et principes de fonctionnement de ce type d'habitat ;
- S'appuyer sur l'expertise des associations et services en contact avec les aidants pour repérer les besoins du territoire et des personnes intéressées par l'habitat inclusif ;
- Associer, en plus des habitants eux-mêmes, leurs aidants à la conception et à l'évaluation des projets d'habitat inclusif (ex : les associer au diagnostic territorial, leur diffuser un questionnaire de satisfaction, en intégrer dans les comités de pilotage,...) ;
- Déterminer avec les habitants les modalités de visites des proches qu'ils souhaitent instaurer au sein de leur habitat partagé (ex : place des conjoints, invitation des membres de la famille, fréquence et durée des visites,...).





Préconisations pour les pouvoirs publics

Afin de renforcer la stratégie d'essaimage des solutions d'habitat inclusif, en accord avec les besoins et attentes des habitants et de leurs proches aidants, l'Unaf et APF France handicap formulent les **propositions** suivantes à destination des pouvoirs publics :



Renforcer les moyens financiers pour déployer des solutions d'habitat inclusif sur l'ensemble du territoire

Exemples de mise en œuvre :

- 
- Améliorer la visibilité et renforcer les dispositifs de financement mobilisables par les acteurs locaux (ex : aide à l'ingénierie de projet, soutien à l'investissement, etc.) ;
 - Élargir les modalités de soutien à l'investissement proposé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) aux habitats inclusifs destinés aux personnes en situation de handicap ;
 - Pérenniser et homogénéiser les modalités de déploiement de l'Aide à la Vie Partagée (AVP).



Faciliter l'accès à l'information des aidants et des personnes accompagnées sur l'habitat inclusif

Exemples de mise en œuvre :

- 
- Mettre en place un groupe de travail, au sein de l'Observatoire national de l'habitat inclusif, pour réfléchir à la mise en œuvre d'une stratégie de communication nationale et locale adaptée au grand public ;
 - Soutenir les initiatives visant à créer une cartographie des acteurs impliqués dans l'habitat inclusif et des solutions existantes sur l'ensemble du territoire ;
 - Créer et diffuser une plaquette d'information générale à destination des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants ou des professionnels ;
 - Compléter les supports existants par des courtes vidéos et des fiches pratiques sur le fonctionnement de l'habitat inclusif, dédiées aux personnes en perte d'autonomie et à leur aidant.



Favoriser l'intégration des aidants dans la conception et la mise en œuvre des projets d'habitat inclusif

Exemples de mise en œuvre :

- 
- Intégrer des habitants et des aidants au sein de l'Observatoire national de l'habitat inclusif ;
 - Lancer une campagne de sensibilisation sur l'habitat inclusif auprès des professionnels des services de soutien aux aidants (plateformes de répit, services de relaying, ateliers/café des aidants, services ISTF...) ;
 - Déployer les moyens nécessaires pour accompagner les aidants qui souhaitent créer des projets d'habitat inclusif pour leur proche (financement de la formation, accompagnement personnalisé,...).



www.unaf.fr

L'Unaf, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et soutient les 18 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 72 mouvements familiaux et 6 500 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent dans chaque département et chaque région des missions de représentation et de services aux familles.

CONTACTS

Céline BOUILLOT, cbouillot@unaf.fr

Maïa HAUCHECORNE, mhauchecorne@unaf.fr

Mégane REGINAL, mreginal@unaf.fr

<https://www.apf-francehandicap.org/>



L'APF France handicap est une importante organisation française de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Rassemblant près de 100 000 acteurs (adhérents, salariés, usagers et bénévoles), elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements sociaux et médico-sociaux et entreprises adaptées). L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

CONTACT

Bénédicte KAIL, benedicte.kail@apf.asso.fr